Projet Agrivoltaïque sur la commune de Grignols

Porté par EnergieKontor
& **M. Romayn Dobinski**

Livret d'information et de dialogue

Ce livret contient

- Les planches de l'exposition du 23 avril 2026
- Les grilles de participation pour recueillir vos remarques, questions, propositions

Exposition d'information et de dialogue du 23 avril 2026

de 17h00 à 20h00

Salle des fêtes de Grignols

Une version électronique modifiable à retrouver en ligne

via ce lien : **acceptablesavenirs.fr/projet/grignols/**
ou en flashant le **QR Code**

Votre participation

Ce livret synthétise les panneaux explicatifs du projet agrivoltaïque sur la commune de Grignols, présentés lors de l'exposition d'information et de dialogue du 23 avril 2026.

Vous êtes invités à :

- Prendre connaissance des informations disponibles sur le projet
- Transmettre vos questions, remarques et propositions

Chaque affiche d'information est référencée par une pastille :

Introduction

2 Projet Agrivoltaïque sur Grignols p. 4

La démarche de dialogue

3 La démarche de dialogue proposée p. 6

4 Les engagements pour le dialogue p. 8

Le projet

5 Pourquoi ce projet ? p. 10

6 Le projet agricole p. 12

7 L'agrivoltaïsme p. 14

8 Le projet solaire p. 16

9 10 11 Enjeux écologiques p. 18 à 23

12 13 Enjeux paysagers p. 24 à 27

14 Retombées locales p. 28

15 Montage juridique p. 30

16 Calendrier du projet p. 32

Éléments ouverts au dialogue

17 Éléments ouverts au dialogue p. 34

Afin de tracer vos questions et suggestions, nous vous proposons de renseigner les informations ci-dessous.

Vous êtes : ☐ Elu.e ☐ Citoyen.ne ☐ Voisin.e

Si vous souhaitez rester anonyme tout en suivant votre participation, vous avez la possibilité de créer un code.
Votre code (2 lettres, 3 chiffres - *ex : AA315*) : .....

Sinon :

Nom : .....
Adresse mail : .....
Téléphone : .....

J'accepte que mes données soient utilisées par Acceptables Avenirs dans le cadre du projet selon sa politique de confidentialité*

Signature

Pourquoi être identifié?

Le dialogue est ouvert et transparent.
Un identifiant facilite le suivi de vos informations tout au long du projet.
Vous pouvez être informé directement des prochains événements autour de ce projet.

* UTILISATION ET TRANSMISSION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Durées de stockage de vos données
Les données personnelles en notre possession sont conservées indéfiniment.

Les droits que vous avez sur vos données
Vous pouvez demander la suppression de ces données personnelles de nos bases en nous envoyant un courriel à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu

Transmission de vos données personnelles
En aucun cas les données personnelles que nous possédons vous concernant ne sont vendues, transmises ou échangées, à quelconque personne ou entité, à des fins commerciales et/ou de marketing.

Informations de contact
Si vous souhaitez exercer votre droit à la modification, à la consultation, ou à la suppression de vos données personnelles, merci de le faire par mail à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu

Procédures mises en oeuvre en cas de fuite de données
Conformément à la procédure prévue par le règlement général sur la protection des données en cas de fuite ou d'anomalie concernant les données personnelles en notre possession, nous informerons les autorités compétentes (CNIL), et vous avertirons de la nature des données ayant fuité et la nature du risque qui peut être engendrée si cela peut entamer vos droits et libertés (données sensibles) dans un délai maximal de 72 heures après constat du problème.

1 Projet Agrivoltaïque sur la commune de Grignols

Les motivations du projet

Le projet agrivoltaïque porté par la société EnergieKontor France (EKF) et M. Romayn Dobinski, exploitant agricole à Grignols, vise à accompagner la diversification de son exploitation, dans un contexte où ses parcelles cultivées peinent à être rentables, tandis que le prix de la viande ne cesse d'augmenter depuis une décennie, sur fond de déclin des exploitations d'élevage notamment sur le territoire du Périgord Blanc.

Le partenariat avec EKF permet d'envisager la mise en place d'un élevage ovin en agriculture biologique, en s'appuyant sur la revalorisation de ces surfaces actuellement peu productives dans le cadre d'une co-activité associant pâturage et production d'énergie.

Les panneaux présentent un intérêt agricole pour l'exploitation en contribuant à préserver la production de la prairie en cas de sécheresse et en améliorant le bien-être des animaux face aux aléas climatiques. La mise en sécurité du cheptel, par l'installation de clôtures et d'abreuvoirs, améliorera également les conditions de pâturage pour les ovins.

Les motivations du dialogue

EnergieKontor et M. Romayn Dobinski souhaitent échanger avec les habitants et les acteurs du territoire afin de présenter le projet et de veiller à sa bonne intégration locale.
Cette démarche vise à recueillir les attentes, répondre aux questions et aux propositions, et faire évoluer le projet en fonction des retours exprimés.

Questions

Remarques

3 La démarche de dialogue proposée

EnergieKontor et M. Romayn Dobinski souhaitent échanger avec les habitants et les acteurs du territoire afin de veiller à la bonne intégration du projet au niveau local.

2021 à 2024
Rencontres préalables avec les acteurs du territoire

Vous êtes ici

23 avril 2026
Exposition publique d'Information et de Dialogue
→ Présentation du projet

23 avril 2026 au 23 mai 2026
Temps dédié au recueil des retours du territoire

en fonction du calendrier de l'enquête publique
Exposition publique d'Information et de Dialogue (si nécessaire)
Sous réserve de l'accord du commissaire enquêteur, si l'enquête publique réglementaire a démarré

Temps dédié au recueil des retours du territoire

en fonction du calendrier de l'enquête publique
Diffusion d'un livret de restitution
→ Réponses des porteurs du projet aux questions et propositions issues du dialogue
→ Présentation des évolutions du projet

Questions

Remarques

4 Les engagements pour le dialogue

Dans le cadre de cette démarche de dialogue, EnergieKontor et Monsieur Romayn Dobinski s'engagent à :

Répondre à toutes les questions écrites

formulées dans le cadre du dialogue territorial

Analyser objectivement toutes les propositions

concernant les éléments ouverts au dialogue

Restituer exhaustivement

les éléments issus du dialogue et y répondre en faisant, le cas échéant, évoluer le projet

Pour participer :

Vous êtes invités à transmettre vos questions, remarques et propositions

➜ **via le livret** d'information et de dialogue mis à votre disposition dans la salle

➜ **en participant en ligne**

- via : **acceptablesavenirs.fr/projet/grignols**
- ou via ce **QR code**

Questions

Remarques

5 Pourquoi ce projet ?

Intérêt agricole

➜ Diversifier l'activité

M. Romayn Dobinski souhaite depuis plusieurs années développer une activité d'élevage ovin en parallèle de son élevage d'autruches

➜ Sécuriser les revenus de l'exploitation

Conversion de cultures soumises à des rendements limités (aléas climatiques, petites parcelles, volatilité importante du prix des céréales) en pâturage

➜ Soutenir le secteur de l'élevage sur le territoire

Création d'un atelier d'élevage dans un contexte de recul de toutes les filières (bovins, ovins et caprins) entre 2010 et 2020, avec une baisse particulièrement marquée pour les ovins (-36%) - *Source : Agreste*
→ Levier : Commercialisation des produits en circuit court
→ Contexte favorable : Prix de la viande en hausse depuis une décennie sur le territoire du Périgord Blanc - *Source : FranceAgriMer*

➜ Amélioration du bien-être animal

- Protection des animaux face à la chaleur et aux aléas climatiques
- Mise en sécurité du cheptel avec l'installation de clôtures et d'abreuvoirs

➜ Adaptation au changement climatique

Baisse de l'évapotranspiration et préservation de la prairie en cas de sécheresse

Un projet réfléchi et porté avec EnergieKontor

➜ Mise en place d'un élevage ovin en agriculture biologique

en s'appuyant sur la revalorisation de ces surfaces actuellement peu productives

➜ Co-activité associant pâturage et production d'énergie

Le projet agrivoltaïque a pour objectif de produire une énergie renouvelable tout en contribuant à la diversification et la consolidation d'une exploitation avec notamment l'apport de services agricoles : adaptation au changement climatique, amélioration du bien-être animal et sécurisation du cheptel

Intégration territoriale du projet

➜ Mise en œuvre d'un dialogue avec le territoire

Cette démarche vise à recueillir les attentes, répondre aux questions et propositions du territoire, et faire évoluer le projet en fonction des retours exprimés

Questions

Remarques

6 Le projet agricole

Situation actuelle

L'exploitation

Ferme familiale depuis 4 générations, l'exploitation s'étend sur 42 hectares répartis entre Sourzac, Neuvic, Grignols et Manzac-sur-Vern

Elle combine :

→ Un élevage d'autruches

→ Des cultures diversifiées
lentilles, sorgho, pois chiches, prairies selon les besoins de la coopérative, avec rotation des cultures pour préserver les sols

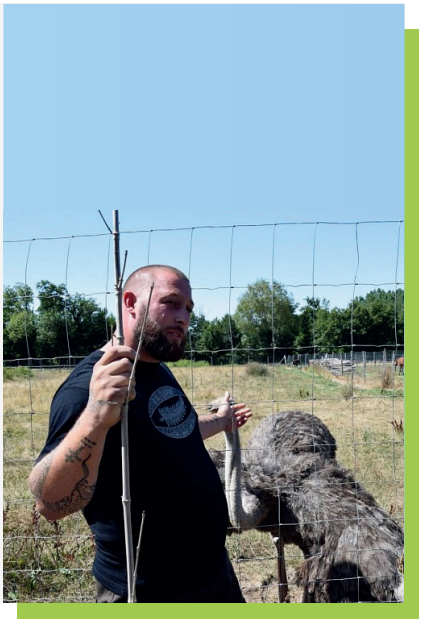

L'exploitation demain : Diversification d'élevage

→ Projet de création d'un élevage ovin viande en plein air

- Valorisé en agriculture biologique (race Rouge de l'Ouest)
- Un troupeau de 100 à 130 brebis pâturera de manière tournante sur 2 îlots sécurisés et équipés de panneaux photovoltaïques, avec une alimentation produite sur l'exploitation, des abreuvoirs à disposition et un nombre d'animaux adapté aux ressources

→ Évolution des aménagements

- Réaménagement des bâtiments existants pour accueillir l'activité
- Aménagement des parcelles pour faciliter l'exploitation (sécurisation, clôtures amovibles, abreuvoirs)

→ Privilégier une commercialisation des produits en circuit court

- notamment à travers la restauration collective locale via un partenariat avec la Communauté de communes Isle Vern Salembre en Périgord
- en vendant une partie de la production directement à la ferme

Questions

Remarques

7 L’Agrivoltaïsme

Définition

L'agrivoltaïsme est une installation solaire qui contribue durablement à la production agricole en apportant au moins l'un des services suivants :

- amélioration du potentiel agronomique,
- adaptation au changement climatique,
- protection contre les aléas,
- amélioration du bien-être animal.

Une installation est exclue si elle porte une atteinte substantielle à ces services, n'est pas réversible, si l'agriculture ne reste pas l'activité principale sur la parcelle ou si la production agricole des parcelles ne présente pas un rendement suffisant.

Projet compatible

Le projet répond à la définition de l’agrivoltaïsme et respecte les critères du décret du 8 avril 2024 :

- **Amélioration du bien-être animal** grâce à l’ombre des panneaux, qui protège les animaux de la chaleur et des aléas climatiques
- **Adaptation au changement climatique** en limitant les effets de la sécheresse et des fortes chaleurs sur les animaux et les prairies
- **Maintien de l’élevage comme activité principale**, avec une emprise très limitée (Moins de 7% de surface non pâturable à l'échelle des parcelles clôturées)
- **Revenu agricole amélioré** après implantation du projet
- **Réversibilité totale**

(Pistes enherbées ou traitées en GNT, vis de fondations, pas d'enrobé ni de béton)

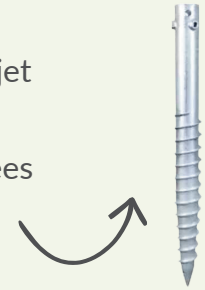

Réglementation

Loi de mars 2023 ou Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Cette loi a facilité le déploiement du photovoltaïque en définissant l'agrivoltaïsme et en précisant les critères, avis et garanties pour les projets.

Décret n° 2024-318 du 8 avril 2024

Ce décret précise les conditions des projets agrivoltaïques et du photovoltaïque au sol sur terrains agricoles, naturels ou forestiers, en distinguant l'agrivoltaïsme, qui associe production énergétique et production agricole, des projets photovoltaïques traditionnels réservés aux terrains dégradés, incultes ou non exploités depuis au moins 10 ans.

Arrêté du 5 juillet 2024

Cet arrêté complète le décret en précisant les conditions d'implantation des installations photovoltaïques sur des terrains agricoles, naturels ou forestiers, et aborde les garanties financières, rapports de contrôle et indicateurs d'agrivoltaïsme.

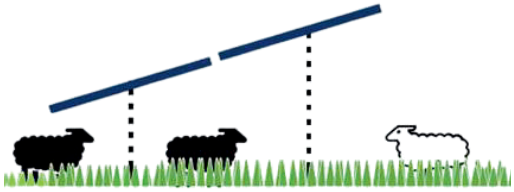

Questions

Remarques

8 Le projet solaire

Localisation du projet

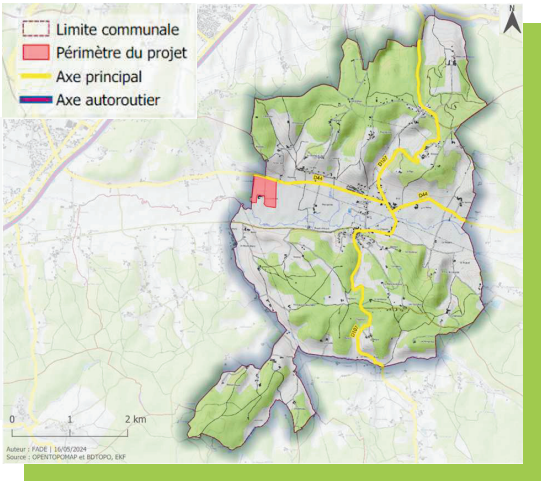

→ Périmètre du projet

- Le site se trouve en limite Ouest du territoire communal de Grignols, en bordure de la D44 en direction de Neuvic
- Parcelles inscrites en Zones d'Accélération pour le développement des Énergies Renouvelables (ZAENR)

Implantation et chiffres clés

Puissance crête
15,17 MWc

Production ENR
20 000 MWh/an

Equivalent consommation
4 800 foyers/an
(Données CRE 2024)

Surface clôturée
16,34 ha

Poste source
St-Léon ≤ 6,6 km

Questions

Remarques

9 Enjeux écologiques

Étude d'impacts

Dans le cadre d'un projet agrivoltaïque, une étude d'impact environnemental est réalisée afin d'identifier les enjeux du site, tant sur le plan écologique, agricole que paysager. Elle permet d'analyser les effets du projet sur la faune, la flore, les sols et les paysages, et de définir les mesures nécessaires pour éviter, réduire ou compenser ces impacts.

Résultats de l'étude d'impacts

Enjeu faible
le milieu est peu sensible (ex : zones déjà artificialisées, faible biodiversité)

Enjeu moyen
le milieu présente un intérêt écologique, avec des espèces ou habitats à prendre en compte

Enjeu fort
le site est très sensible (espèces protégées, habitats remarquables, zones à forte valeur écologique)

Carte - Superposition du projet aux enjeux écologiques recensés sur la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) et le périmètre d'étude élargi

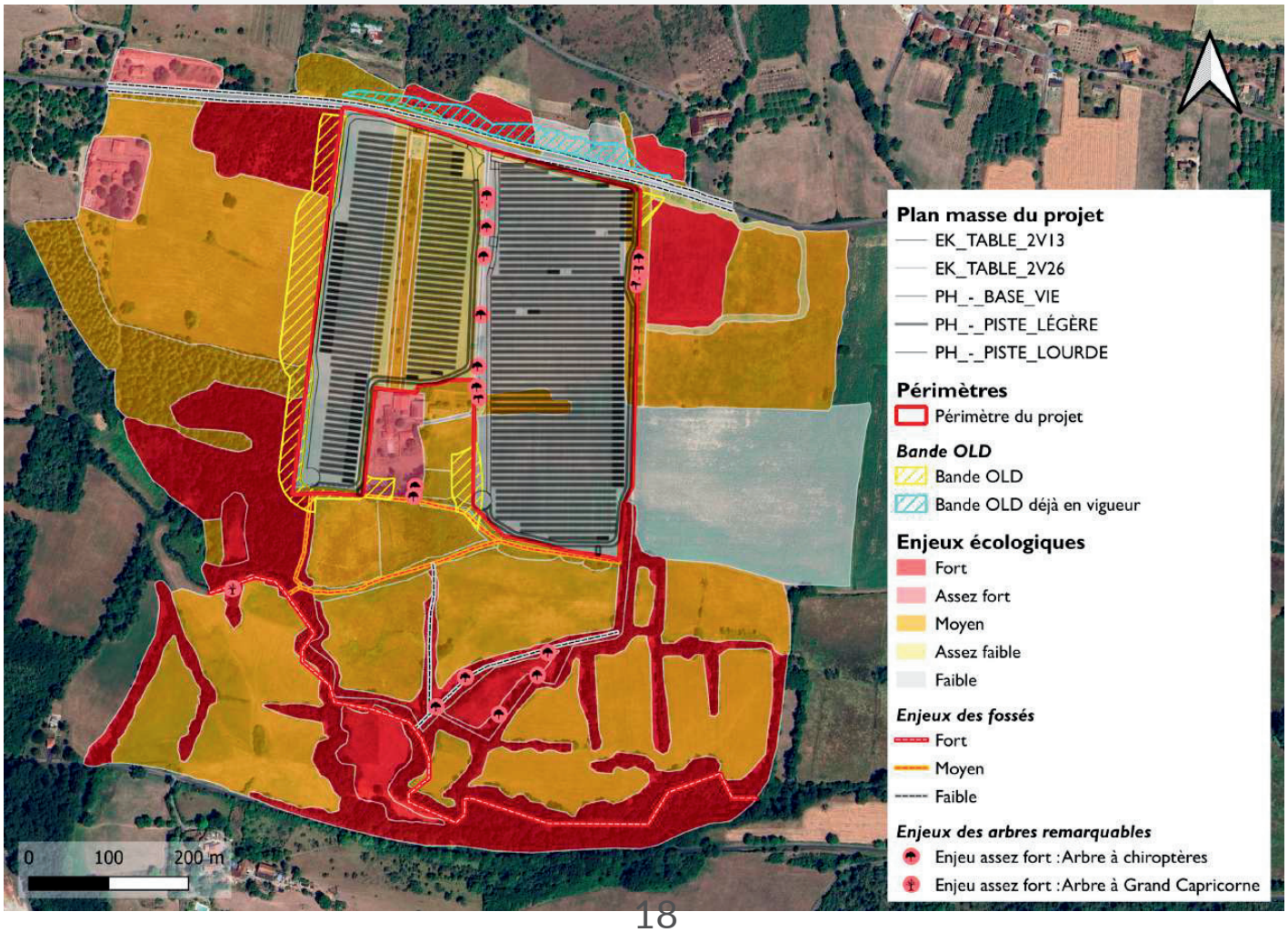

Questions

Remarques

10 Enjeux écologiques

Mesures environnementales

Le projet est conçu pour préserver la biodiversité : les zones à enjeux ont été évitées et l'implantation se concentre sur les secteurs à faible enjeu, avec des mesures de protection et de valorisation du site.

Mesures d'évitement

- **100 % des arbres remarquables conservés**
- **Espèces végétales sensibles (orchidées) évitées**
- **100 % des milieux naturels évités** : prairies humides, prairies mésophiles, roselières (cariçaies), fourrés, boisements, haies, vergers, etc.
- **100 % des zones humides évitées**

Mesures de réduction

- Mise en protection des zones à orchidées et des milieux sensibles
- Protection des arbres remarquables
- Clôture du site pour limiter les perturbations de la faune
- Plantations pour valoriser le milieu naturel et le paysage

Carte - Synthèse des mesures d'évitement et de réduction du projet

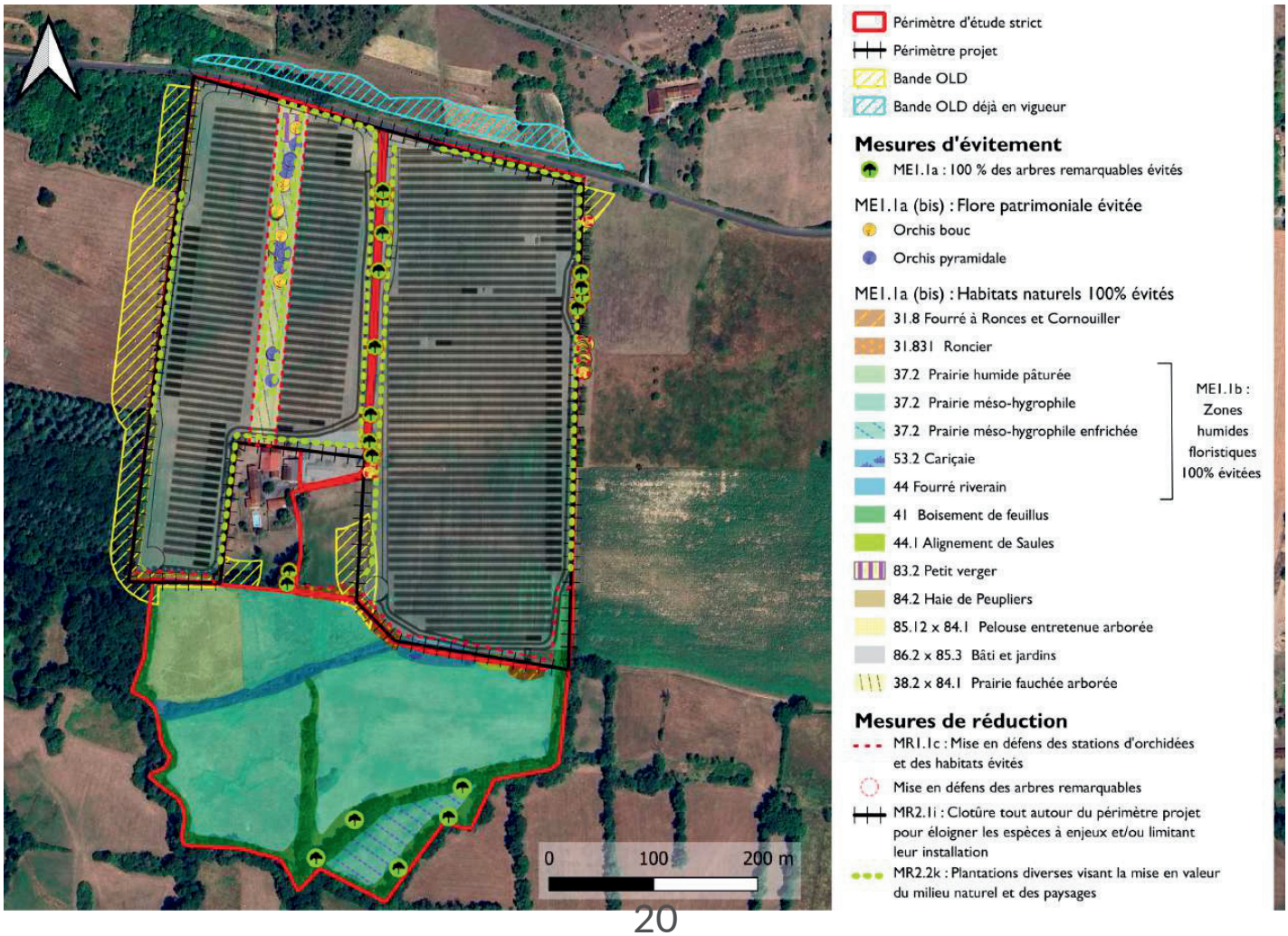

Questions

Remarques

11 Enjeux écologiques

Impacts résiduels

Les impacts résiduels correspondent aux effets du projet qui subsistent après la mise en place des mesures pour éviter et réduire les impacts sur l'environnement.

2 900 m² de prairie mésophile
favorable à l'hivernage du Pipit farlouse et à la nidification de l'Alouette des Champs, au Lapin de Garenne et à la chasse des Chiroptères.
Il s'agit d'une emprise limitée qui concerne un habitat relativement commun à l'échelle locale.

Les espèces concernées bénéficient d'habitats de report équivalents, présents en grande quantité à proximité du site, et pourront également recoloniser les milieux ouverts maintenus sous les panneaux photovoltaïques, ce qui permet de qualifier l'impact de faible.

11,7 ha de cultures de sorgho
enjeu écologique faible, sans espèces protégées identifiées.

3 ha culture de pois chiche
favorable à la nidification de l'Alouette des Champs (non protégée) et à la chasse des Chiroptères (habitat de chasse non protégée)

Carte - Synthèse des mesures d'évitement et de réduction du projet

Questions

Remarques

12 Enjeux paysagers

Visibilité du projet

Le paysage de cette vallée a évolué au fil du temps, notamment sous l'effet des activités humaines, et continue de se transformer aujourd'hui.

Sa préservation repose sur le respect de son organisation (taille des parcelles, haies, végétation) et de ses équilibres visuels.

Le projet a été conçu pour s'intégrer dans ce paysage, en respectant ces éléments et en s'appuyant sur des aménagements végétaux adaptés.

Les études ont été réalisées par deux bureaux indépendants.

Idéia VRD

ENVOLIS
AMÉNAGEMENT & INGÉNIERIE ENVIRONNEMENTALE

D'où le projet sera-t-il visible ?

Cette carte montre les zones qui seront en intervisibilité (*) avec le projet final (compris mesures paysagères).
Ce sont surtout les abords des hameaux (champs agricoles) qui seront en intervisibilité, car les quelques hameaux concernés sont pour la plupart entourés d'un écrin arboré qui limite fortement les interactions visuelles avec la plaine alluviale.

(*) ***Intervisibilité*** *: Vision réciproque entre le projet et les zones mauves*

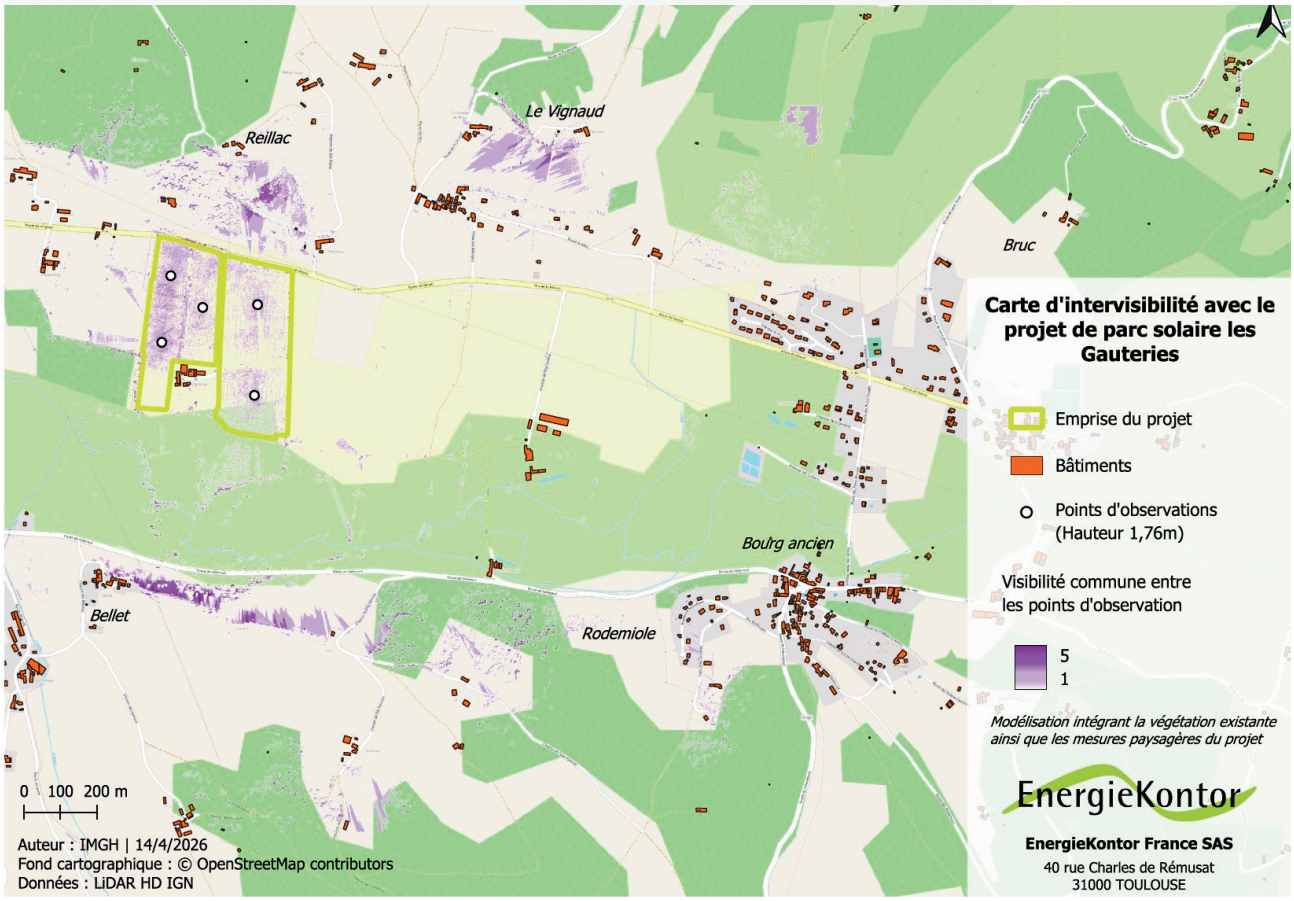

Questions

Remarques

13 Enjeux paysagers

Patrimoine

Visibilité depuis l'église du Bruc

Cette carte montre que **le projet ne sera pas visible depuis le point le plus haut de l'église du Bruc**, même après sa réalisation et avec les aménagements paysagers.

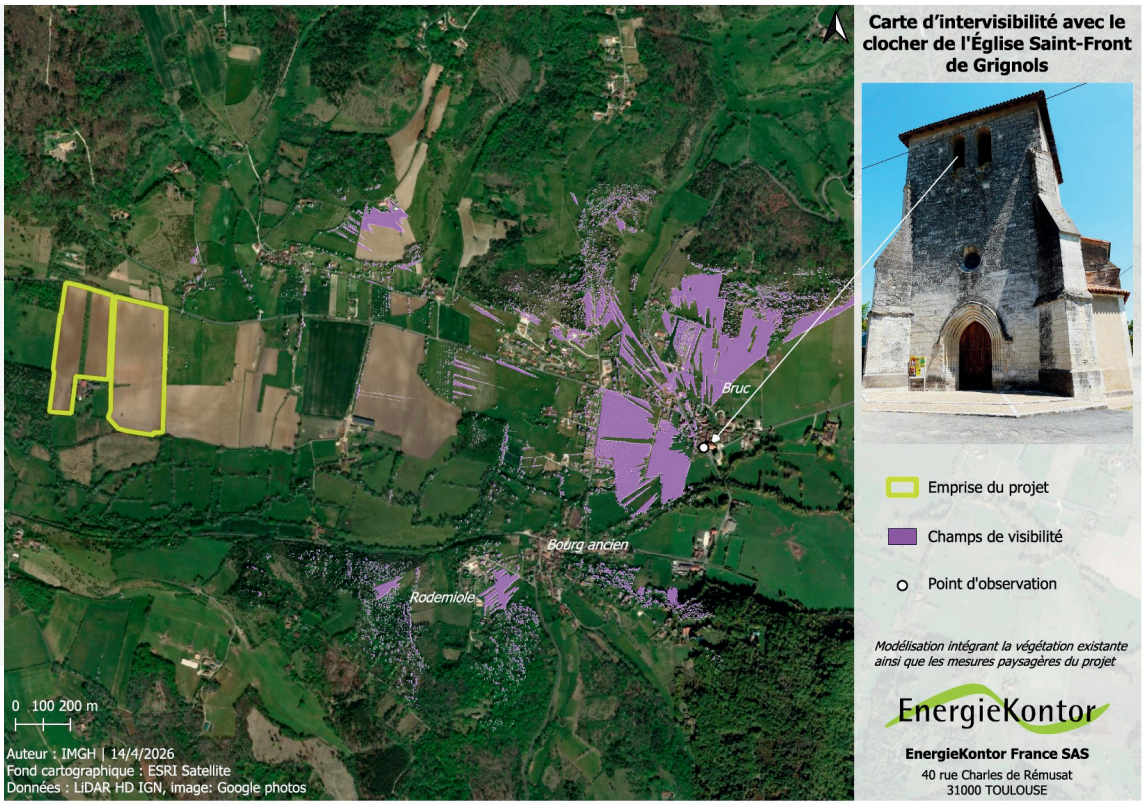

Visibilité depuis le château de Grignols

Cette carte montre que **le projet est très peu visible depuis le château.**

L'intervisibilité se limite à une petite zone située à l'intérieur du site.

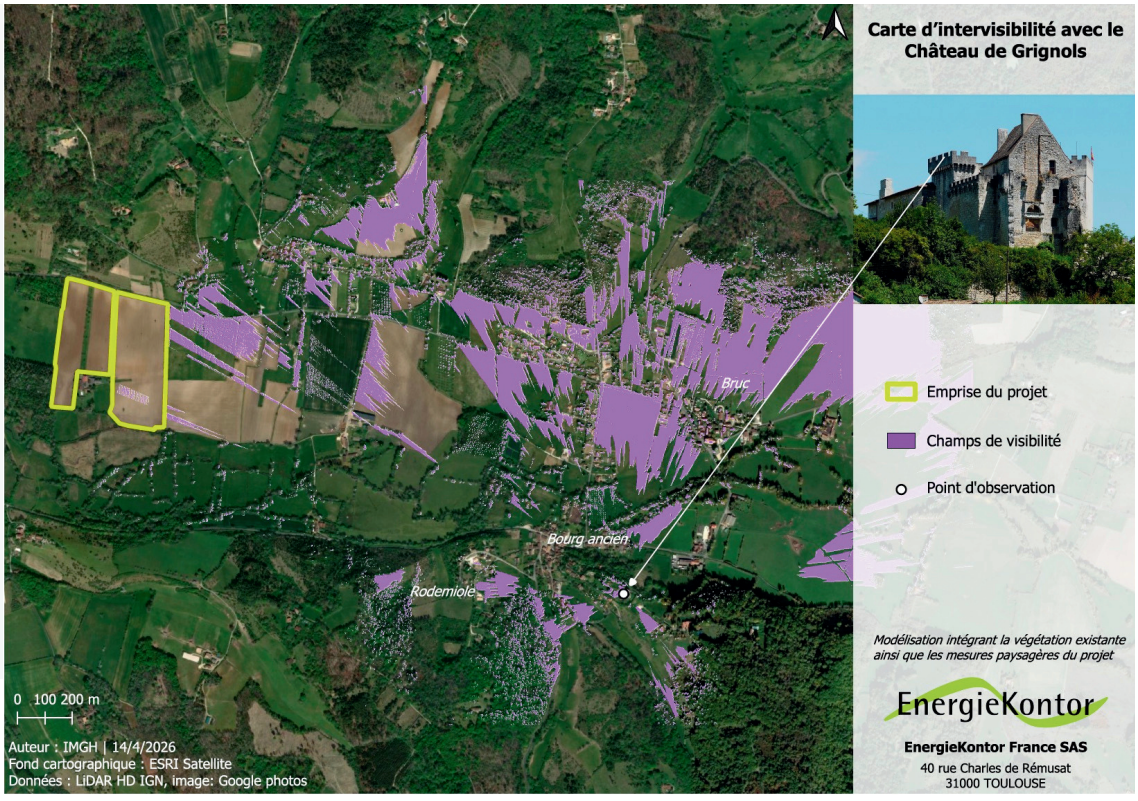

Questions

Remarques

14 Retombées locales

Compensation agricole

Une enveloppe de 58 400 € est dédiée au soutien de l'agriculture locale

29 200 €

→ pour le Pays de l'Isle en Périgord

→ soutien aux jeunes agriculteurs et au Projet Alimentaire Territorial

29 200 €

→ pour la CUMA de la Vallée du Vern

→ achat de matériel pour les activités d'élevage

Participation financière

Financement participatif

→ possibilité pour les habitants de prendre part au financement dans un projet d'énergie renouvelable local (environ 100 000 € ouverts à la participation)

enerfip

Participation à la vie locale

→ soutien à des projets, associations et initiatives du territoire

Retombées fiscales locales

des recettes générées pour les collectivités locales (commune, intercommunalité, département)

→ IFER **près de 2 millions d'euros projetés sur 30 ans**

→ CFE, CVAE

Questions

Remarques

15 Montage juridique

Bail emphytéotique

Qu'est-ce que c'est ?

→ Un contrat de longue durée permettant d'utiliser un terrain en échange d'un loyer.

Concrètement

- le propriétaire garde son terrain
- le locataire (ici Energiekontor) peut l'utiliser comme s'il en était presque propriétaire
- en échange, il paie un loyer
- à la fin du bail, le terrain revient au propriétaire
- un contrat de 30 ans renouvelable

Convention tripartite

Qu'est-ce que c'est ?

→ Un accord entre Energiekontor, l'exploitant agricole et la Chambre d'Agriculture.

Elle garantit

- le suivi de l'activité agricole (production, élevage)
- sa continuité, avec un accompagnement technique et économique conforme au cadre agrivoltaïque.

Prêt à Usage

Qu'est-ce que c'est ?

→ Un accord permettant à un agriculteur d'utiliser un terrain gratuitement ou à titre encadré.

Il permet

- à l'exploitant d'utiliser les parcelles pour son activité agricole dans la durée.
- Prêt à Usage de 10 ans
- Renouvelable 2 fois par tranches de 10 ans

Questions

Remarques

16 Calendrier du projet

Dates effectives **Dates projetées**

Oct. 2021	Première rencontre avec M. le maire de Grignols
Mars 2022	Première rencontre avec la Communauté de Communes (CCIVSP)
Janv. 2023	Lancement de l'étude d'impact
Avril 2024	Première rencontre avec la Chambre d'Agriculture de la Dordogne Concertation avec le maire, des élus municipaux et la CCIVSP Mise en ligne d'une fiche ZAENR sur le site de la CCIVSP
Mai à sept. 2024	Présentation du projet en Conseil Municipal de Grignols Délibération favorable du CM : projet + inscription en ZAENR Présentation du projet en Préfecture (Guichet Unique) Résultats de l'étude d'impacts
Nov. 2024	Présentation du projet en Comité de Projet
Déc. 2024	Dépôt de demande de permis de construire (PC)
2025 - 2026	Instruction du PC par la préfecture
Avril à Juil. 2026	Dialogue volontaire avec le territoire
Été 2026	Enquête publique
Fin 2026	Décision préfectorale
2027-2029	Financement et travaux
2030-2060	Mise en service & Exploitation
2060	Obligation de démantèlement de l'installation sécurisé par dépôt de garantie et remise en état du terrain Possibilité de poursuite de l'exploitation du parc solaire

Questions

Remarques

17 Éléments ouverts au dialogue

Retombées territoriales

➜ Mesures environnementales

- Plantation et entretien de haie, jachère, suivi de la biodiversité
- Suivi environnemental et écologique à long terme (30 ans)

➜ Retombées citoyennes

- Accompagnements possibles : transition écologique
- Dialogue territorial : Mise en place d'un comité post-dialogue

➜ Mesures en phase travaux

- Recours aux entreprises locales (VRD, traitement paysager)
- Circulation camions (voies/itinéraires)

➜ Activité cynégétique (chasse)

Prise en compte de l'activité cynégétique

Intégration paysagère

➜ Haies, clôtures

Essences / emplacement / configuration du massif / type de gestion ...

➜ Photomontages

Étude de points de vue complémentaires

➜ Poste de transformation

Distances, contraintes foncières et réseau

➜ Autres infrastructures

Couleurs, bardages, matériaux

Financement du projet

➜ Financement participatif

Modalités (Conditions, public visé, durée)

Projet pédagogique

- Espace pédagogique avec panneaux explicatifs, tables de pique-nique et plateforme d'observation sur le site
- Emplacement concerté avec les élus
- Parcours biodiversité accessible
- Ouverture d'un chemin de randonnée depuis le centre du village
- Organisation de sorties scolaires

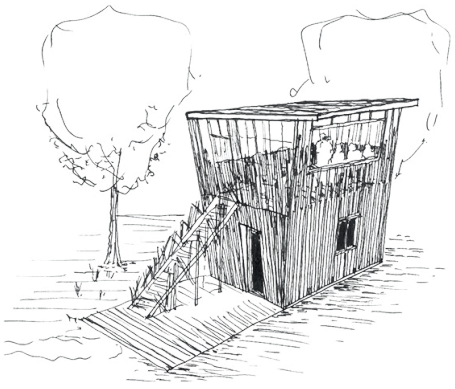

Un livret est à votre disposition pour recueillir vos questions, remarques et suggestions.

Vous pouvez également le retrouver en ligne, et participer en ligne :

- **acceptablesavenirs.fr/projet/grignols**
- **ou en flashant le QR Code**

Propositions

Questions

Remarques

Projet Agrivoltaïque sur la commune de Grignols

Porté par EnergieKontor & M. Romayn Dobinski

Le dialogue continue

Merci pour votre participation

Vous êtes invités à participer jusqu'au

23 mai 2026

Vous pouvez transmettre vos questions, remarques et propositions

Nous remettre votre livret d'information et de dialogue

➜ Par mail

info@concertiis.fr

➜ Par courrier postal

Acceptables Avenirs,
20 rue Hermès,
31520 Ramonville-Saint-Agne

Participer en ligne via la page web dédiée au projet

➜ avec ce lien

acceptablesavenirs.fr/projet/grignols

Le livret en format modifiable est aussi disponible en ligne

➜ avec ce QR code